Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

12 juin 2019 École de la Chanterelle (salon du personnel) 19 h 00

| Résolutions | Procès-verbaux |
|-------------|---|
| | Étaient présents : |
| | Marie Hélène Bourque, parent |
| | Chantal Ares, enseignante |
| | Kim Desrochers, enseignante |
| | Valérie Côté, enseignante |
| | Mylène Lavallée, technicienne en service de garde |
| | |
| | Marie-Claude Genest, parent |
| | Marie-Ève Bilodeau, parent |
| | Charles-Olivier Boudrias, parent |
| | Michelle Villemaire, parent |
| | Participait également : |
| | Anne Boucher, directrice |
| | |
| | Ordre du jour figurant dans l'invitation originale : |
| | 1. Prise de photos |
| | 2. Mot de bienvenue |
| | 3. Adoption de l'ordre du jour |
| | 4. Adoption des procès-verbaux du 2019-04-10 et du 2019-04-24 |
| | 5. Parole au public |
| | 6. Suivi des procès-verbaux du 2019-04-10 et du 2019-04-24 |
| | 7. Frais chargés aux parents |
| | 8. Nouveau mode de vie |
| | 9. Budget prévisionnel 2019-2020 |
| | 10. Reddition de compte mesures protégées |
| | 11. Demandes et achats Fonds à destination spéciale |
| | 12. Préparation du début de l'année 19-20 : Allume tes lumières spécial |
| | 13. Campagne Halloween |
| | 14. Bilan du Conseil d'établissement. |
| | 15. Service de garde |
| | 16. Comité de parents et correspondance de la présidente. 17. Autres sujets : |
| | 18. Levée de l'assemblée |
| | 16. Levee de l'assemblee |
| | 2. Mot de bienvenue |
| | Mme Boucher souhaite la bienvenue à tous. |
| | With boucher southaite la bienvenue à tous. |
| 92 | 3. Adoption de l'ordre du jour |

| Résolutions | Procès-verbaux |
|-------------|--|
| | Autres sujets : |
| CÉ 18-19-29 | |
| | L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Mme Côté, et il est adopté à l'unanimité. |
| CÉ 18-19-30 | 4. Adoption du procès-verbal du 2019-04-10 et 2019-04-24 L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Desrochers, et il est adopté à l'unanimité. |
| | 5. Parole au public Personne n'en fait la demande ce soir. |
| | 6. Suivi du procès-verbal du 2019-04-10 et 2019-04-24 Point 5 du procès-verbal du 10 avril : Mme Boucher demande aux membres du personnel s'il y en a qui ont écouté la conférence Bye bye l'anxiété par le lien Web. Aucun membre ne l'a fait. |
| | Point 4 du procès-verbal du 24 avril : Mme Boucher explique aux membres du CÉ les aménagements qui seront faits pour les trois classes de TSA. |
| | Mme Boucher et Mme Villemaire ont reçu une lettre les avisant qu'ils n'avaient pas consulter les parents pendant l'élaboration du Projet éducatif. Beaucoup d'autres écoles ne l'ont pas fait. Ils seront tous tenus de le faire lorsqu'ils élaboreront le Projet éducatif pour 2022. |
| | Point 5 du procès-verbal du 24 avril : - Mme Boucher remet aux membres du CÉ une feuille présentant les moyens qui seront en œuvre pour réaliser le Projet éducatif. - Mme Genest fait remarquer qu'il serait bien qu'un parent d'enfant atteint du TSA soit membre du CÉ. Et qu'il serait bien que les parents reçoivent une liste des activités et comités les parents peuvent participer. |
| | Mme Boucher annonce que Mme Josée Gervais, qui était auparavant adjointe, sera la nouvelle directrice de l'École de la Chanterelle. |
| CÉ 18-19-31 | 7. Frais chargés aux parents Mme Boucher remet aux membres du CÉ la liste des effets scolaires et les frais aux parents pour cahiers d'exercices pour toutes les classes, y compris pour les classes Enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif (élèves TSA). Quelques modifications ont été proposées aux listes et aux frais chargés aux parents (notamment en deuxième année). Les membres du CÉ approuvent les listes d'effets scolaires et les frais chargés aux parents (et les modifications proposées) à l'unanimité. |
| •• | 8. Nouveau mode de vie |
| | Mme Boucher présente aux membres du CÉ un document qui sera dans l'agenda et qui présente le code de vie de l'école aux parents et aux enfants. Le nouveau code de vie sera beaucoup moins |

| Résolutions | Procès-verbaux |
|-------------|--|
| | punitif et sera fondé sur le bienveillance, la reconnaissance, la gentillesse, le bien-être, l'accueil et l'accompagnement. Il reste à finaliser les activités récompenses. |
| | Mme Côté demande aux membres du CÉ s'ils connaissent un artiste pour faire l'arbre de reconnaissance. |
| CÉ 18-19-32 | 9. Budget prévisionnel 2019-2020 et Reddition de compte des mesures protégées Mme Boucher présente le rapport sommaire de prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020. Les parents membres du CÉ posent des questions, notamment sur les montants prévus pour le Service de garde (BO) ainsi que le Développement et soutien pédagopédagogique (B13). Mme Boucher et les enseignants membres du CÉ répondent aux différentes questions. Mme Boucher explique aux parents que l'école peut offrir deux sorties culturelles gratuites par année scolaire par enfant. Les activités culturelles doivent être à l'extérieur de l'école. Mme Villemaire pose des questions à propos de la catégorie À l'école, on bouge. Pour être reconnu comme une école active, il manque une certaine stabilité du point de vue du personnel enseignant en éducation physique. |
| | Les membres du CÉ adoptent le budget prévisionnel à l'unanimité. |
| | |
| CÉ 18-19-33 | 10. Demandes et achats Fonds à destination spéciale |
| | Le nom qui a été choisi pour les équipes sportives de l'école est les Phoenix. Mme Villemaire présente les logos pour les équipes sportives de l'école. Les membres du CÉ ont voté pour le logo choisi. Les membres du CÉ acceptent de débourser un certain montant pour l'achat des chandails pour les équipes sportives avec logos. |
| | Certains arbres doivent être déplacés en raison des buts de soccer. (Les terrains de soccer doivent être dans un endroit où le terrain ne devient pas détrempé.) Les membres du CÉ acceptent qu'un montant du Fonds à destination spéciale soit utilisé à cette fin. |
| | Un montant de 200 \$ sera utilisé pour la fête d'année. |
| | Corridor actif : L'école a reçu une subvention de 2000 \$ de la Caisse populaire. Le projet se chiffre à 6 000 \$ (25 % proviendra de la subvention et le reste du Fonds à destination spéciale). |
| | Pour lancer le Projet éducatif, des chandails à l'effigie de l'école seront offerts à tous les élèves et à tout le personnel enseignant. |
| | Les membres du CÉ acceptent toutes les demandes pour l'utilisation des Fonds à destination spéciale. |

| 11. Préparation du début de l'année 19-20 : Allume tes lumières spécial |
|---|
| Les membres du CÉ proposent le mercredi le 11 septembre pour l'Assemblée générale du Conseil d'établissement et les rencontres de parents. Certaines rencontres de parents pourront peut-être être le mardi 10 septembre. |
| L'Allume tes lumières parlera des nouvelles classes spécialisées, présentera la nouvelle directrice, présentera le Conseil d'établissement et parlera de la mise en place d'un OPP pour l'école. |
| 12. Campagne Halloween |
| Les membres du CÉ acceptent de continuer avec Leucan. |
| 13. Bilan du CÉ |
| Mme Villemaire présente le bilan du CÉ. |
| 14. Service de garde et service des dîneurs |
| Aucun point n'a été soulevé par Mme Lavallée. |
| 15. Comité de parents et correspondance de la présidente |
| Mme Genest fait un retour sur la dernière rencontre du Comité de parents. Il en reste une (le lendemain de la présente rencontre). Un point qui a été soulevé est la difficulté d'attirer les parents aux rencontres. |
| 16. Autres sujets : |
| |
| 17. Levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est proposée par Mme Bilodeau à 21 h 37. |
| Mme Anne Boucher, directrice Mme Michelle Villemaire, présidente |
| |

. .

Vinte de la constitución de la c

15

10